

Grand Poitiers Communauté urbaine

Demande de bacs, sacs, composteur et bioseau

Communes de Chauvigny, Jardres, La Puye et Sainte- Radegonde : distribution d'un bac jaune et noir ou d'un sac de pré-tri

Suite à l'enquête qui a été réalisée en début d'année 2024, une solution de tri individuelle ou collective de vos déchets ménagers, selon la typologie de votre habitation, vous a été proposée (conformément au courrier que vous avez reçu début janvier 2024).

> Pour les foyers dont la collecte s'effectue aujourd'hui devant le domicile :

Un **bac jaune et un bac noir** va vous être distribués pour déposer vos emballages - papiers et ordures ménagères.

> Pour les lieux-dits et impasses bénéficiant d'un ramassage collectif :

Un **sac de pré-tri** va vous être distribué pour stocker vos emballages et papiers. Ils seront à vider en vrac dans le bac jaune prévu à cet effet, sur le point de regroupement. Les sacs noirs continueront d'être déposés dans le bac noir prévu à cet effet, sur le point de regroupement.

Le calendrier de distribution

Pour le bac jaune et noir :

- > A partir du **lundi 27 mai 2024** pour la commune de **Chauvigny**.
- > A partir du **lundi 17 juin 2024** pour les communes de **Jardres, La Puye** et **Sainte-Radegonde**.

Pour le sac de pré-tri :

- > A partir du **mardi 25 juin 2024**, pour les **4 communes** concernées.

Chaque foyer de Grand Poitiers dispose de contenants pour déposer ses emballages - papiers, ordures ménagères et restes alimentaires.

Vous pouvez demander vos contenants mais aussi faire une demande de maintenance sur votre bac jaune, bac noir, composteur et bioseau.



Demander vos contenants d'emballages - papiers, d'ordures ménagères ou demander une maintenance en ligne (<https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/gpcu/>)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30